

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Jokisch Migma Tano KBG**

Date de révision: 01.04.2019

Code du produit: 243

Page 1 de 9

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

Jokisch Migma Tano KBG

**Autres désignations commerciales**

Ancienne désignation: Jokisch W1 OP

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange**

Fluide d'usinage miscible à l'eau

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société:	Jokisch GmbH	
Rue:	Industriestraße 5	
Lieu:	DE-33813 Oerlinghausen	
Téléphone:	+49(0)5202/9734-0	Téléfax: +49(0)5202/9734-49
e-mail:	info@jokisch-fluids.de	
e-mail (Interlocuteur):	MSDS@jokisch-fluids.de	
Internet:	www.jokisch-fluids.de	

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** Giftnotruf Berlin: +49 (0) 30 / 30686 790**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Le mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de règlement (CE) n° 1272/2008.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Règlement (CE) n° 1272/2008****Étiquetage particulier de certains mélanges**

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

**Conseils supplémentaires**

En tant que produit, la préparation n'est pas soumise à l'étiquetage selon les directives CE ou les lois nationales respectives.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.2. Mélanges**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Jokisch Migma Tano KBG**

Date de révision: 01.04.2019

Code du produit: 243

Page 2 de 9

**Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
122-99-6	2-phénoxyéthanol			5 - < 10 %
	204-589-7	603-098-00-9	01-2119488943-21	
	Acute Tox. 4, Eye Irrit. 2; H302 H319			
64742-56-9	Huile de base - non spécifié, distillats paraffiniques légers (pétrole), déparaffinés au solvant			5 - < 10 %
	265-159-2		01-2119480132-48	
	Asp. Tox. 1; H304			
143-28-2	(Z)-Octadec-9 enol			2,5 - < 5 %
	205-597-3		01-2119489408-24	
68608-26-4	Natriumsulfonat			2,5 - < 5 %
	271-781-5		01-2119527859-22	
	Eye Irrit. 2; H319			
10043-35-3	acide borique			< 0,4 %
	233-139-2		01-2119486683-25	
	Repr. 1B; H360FD			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

**Information supplémentaire**

&lt; 0,5%

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

En cas de malaises persistants, consulter un médecin. Ne rien faire ingurgiter en cas de perte de conscience ou de convulsions.

**Après inhalation**

Veiller à un apport d'air frais.

**Après contact avec la peau**

Après contact avec la peau, se laver avec: Eau. Changer les vêtements imprégnés.

**Après contact avec les yeux**

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

**Après ingestion**

En cas d'ingestion accidentelle, faire boire immédiatement: Eau.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Brouillard d'eau. Mousse. Extincteur à sec. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

**Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau de forte puissance.



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Jokisch Migma Tano KBG

Date de révision: 01.04.2019

Code du produit: 243

Page 3 de 9

#### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

En cas d'incendie, risque de dégagement de:  
Oxydes nitriques (NOx).  
Monoxyde de carbone  
Dioxyde de carbone (CO2).

#### **5.3. Conseils aux pompiers**

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. Combinaison complète de protection.

### **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

#### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

#### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

#### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).  
Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement. Nettoyer avec des détergents. Éviter les solvants.

#### **6.4. Référence à d'autres rubriques**

Evacuation: voir rubrique 13

### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

##### **Consignes pour une manipulation sans danger**

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.  
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

##### **Information supplémentaire**

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.  
Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

#### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

##### **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Maintenir l'emballage au sec et bien fermé pour éviter une contamination et l'absorption d'humidité.  
Température de stockage conseillée : 5-40 °C  
Durée de stockage maximale : 1 année

##### **Conseils pour le stockage en commun**

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

#### **7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Fluide d'usinage miscible à l'eau

### **RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

#### **8.1. Paramètres de contrôle**

#### **8.2. Contrôles de l'exposition**

##### **Protection des mains**

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.  
Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

##### **Protection de la peau**

Chaussures de sécurité résistant aux agents chimiques.  
Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.  
Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Jokisch Migma Tano KBG**

Date de révision: 01.04.2019

Code du produit: 243

Page 4 de 9

Établir un plan de protection de la peau.

**Protection respiratoire**

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique: liquide  
Couleur: jaune marron  
Odeur: caractéristique

**Testé selon la méthode**

pH-Valeur (à 20 °C): dans solution dans l'eau 5% ; 9,4 DIN 51369

**Modification d'état**

Point d'éclair: non applicable  
Température d'inflammation: non déterminé  
Pression de vapeur: non déterminé  
Densité (à 20 °C): 1,00 g/cm<sup>3</sup> DIN EN ISO 12185  
Viscosité cinématique:  
(à 20 °C) 59 mm<sup>2</sup>/s ASTM D 7042

**9.2. Autres informations**

Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

**10.2. Stabilité chimique**

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

**10.4. Conditions à éviter**

Protéger contre: forte chaleur.

**10.5. Matières incompatibles**

Éviter ce qui suit : Agents oxydants, fortes. Acide.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Produits de décomposition dangereux: aucune/aucun

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Jokisch Migma Tano KBG**

Date de révision: 01.04.2019

Code du produit: 243

Page 5 de 9

**Toxicité aiguë**

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
122-99-6	2-phénoxyéthanol				
	orale	DL50 1850 mg/kg	Rat		
	cutanée	DL50 >2000 mg/kg	Lapin		
64742-56-9	Huile de base - non spécifié, distillats paraffiniques légers (pétrole), déparaffinés au solvant				
	orale	DL50 > 5000 mg/kg	RAT		
	cutanée	DL50 >5000 mg/kg	RABBIT		
	inhalation (4 h) aérosol	CL50 >5 mg/l			
143-28-2	(Z)-Octadec-9 enol				
	orale	DL50 >5000 mg/kg	Rat		
	cutanée	DL50 8000 mg/kg	Rabbit		
	inhalation (4 h) aérosol	CL50 375 mg/l	Rat		
	inhalation (4 h) gaz	CL50 0,02 ppm	Rat		
10043-35-3	acide borique				
	orale	DL50 3000-4000 mg/kg	Rat		
	cutanée	DL50 > 2001 mg/kg	Rabbit		

**Information supplémentaire référentes à des preuves**

Pas de risques spéciaux à signaler. Expériences tirées de la pratique.

L'énoncé est déduit à partir des propriétés des différents composants.

La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**
**12.1. Toxicité**

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Jokisch Migma Tano KBG

Date de révision: 01.04.2019

Code du produit: 243

Page 6 de 9

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
122-99-6	2-phénoxyéthanol					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 220 - 460 mg/l	96 h	Leuciscus idus		
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r > 500 mg/l	72 h	Scenedesmus sp.		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 > 500 mg/l	48 h	Daphnia magna		
143-28-2	(Z)-Octadec-9 enol					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 > 10000 mg/l	96 h	L. Idus		OECD 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 250 mg/l	72 h	Alge		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 70 mg/l	48 h	Daphnia magna		92/69/ECC
	Toxicité pour les poissons	NOEC 0,042 mg/l	60 d	Salmog.		
	Toxicité bactérielle aiguë	(10000 mg/l)				
10043-35-3	acide borique					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 1020 mg/l	96 h	Carassius auratus (poisson rouge)		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 658-875 mg/l	48 h	Crustacea		

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Indications diverses: aucune/aucun

N° CAS	Substance			
	Méthode	Valeur	d	Source
	Évaluation			
143-28-2	(Z)-Octadec-9 enol			
	OECD 301 B	87 %		
	leicht biologisch abbaubar			

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Peut s'enrichir dans les organismes.

### Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
122-99-6	2-phénoxyéthanol	1,16

### 12.4. Mobilité dans le sol

dans l'état fourni: liquide

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

aucune/aucun conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Élimination

Le produit pur doit être éliminé conformément à la réglementation locale. Il n'y a pas de réglementation uniforme concernant l'élimination des produits chimiques ou des résidus dans les Etats membres de l'UE. En

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Jokisch Migma Tano KBG**

Date de révision: 01.04.2019

Code du produit: 243

Page 7 de 9

Allemagne, le recyclage et la Loi sur la gestion des déchets, le principe d'utilisation est engagée.

**Code d'élimination des déchets - Produit**

120109 DÉCHETS PROVENANT DE LA MISE EN FORME ET DU TRAITEMENT PHYSIQUE ET MÉCANIQUE DE SURFACE DES MÉTAUX ET MATIÈRES PLASTIQUES; déchets provenant de la mise en forme et du traitement mécanique et physique de surface des métaux et matières plastiques; émulsions et solutions d'usinage sans halogènes; déchet dangereux

**Code d'élimination des déchets - Résidus**

120109 DÉCHETS PROVENANT DE LA MISE EN FORME ET DU TRAITEMENT PHYSIQUE ET MÉCANIQUE DE SURFACE DES MÉTAUX ET MATIÈRES PLASTIQUES; déchets provenant de la mise en forme et du traitement mécanique et physique de surface des métaux et matières plastiques; émulsions et solutions d'usinage sans halogènes; déchet dangereux

**L'élimination des emballages contaminés**

Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

**Autres informations utiles (Transport terrestre)**

Néant

**Transport fluvial (ADN)****14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

**Autres informations utiles (Transport fluvial)**

Néant

**Transport maritime (IMDG)****14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

-

**Autres informations utiles (Transport maritime)**

Néant

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Jokisch Migma Tano KBG**

Date de révision: 01.04.2019

Code du produit: 243

Page 8 de 9

**14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

-

**Autres informations utiles (Transport aérien)**

Néant

**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: non

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Protection individuelle: voir rubrique 8

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

non applicable

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Autorisations (REACH, annexe XIV):

Substances extrêmement préoccupantes, SVHC (REACH, article 59):  
acide borique

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3: 2-phénoxyéthanol

Inscription 28: Huile de base - non spécifié, distillats paraffiniques légers (pétrole), déparaffinés au solvant

Inscription 30: acide borique

**Information supplémentaire**

En tant que produit, la préparation n'est pas soumise à l'étiquetage selon les directives CE ou les lois nationales respectives.

**Prescriptions nationales**

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.

Classe de contamination de l'eau (D):

2 - pollue l'eau

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

**RUBRIQUE 16: Autres informations****Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H360FD	Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.
EUH210	Fiche de données de sécurité disponible sur demande.



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Jokisch Migma Tano KBG

Date de révision: 01.04.2019

Code du produit: 243

Page 9 de 9

#### Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

---

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*